



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ C-AQUALINE 300 TROWEL GRADE

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit C-AQUALINE 300 TROWEL GRADE

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé coating

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H302 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 Repr. 2 - H361fd

Dangers environnementaux Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

C-AQUALINE 300 TROWEL GRADE

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).
 P330 Rincer la bouche.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

4,4'-MÉTHYLÈNEBIS(2-ÉTHYLANILINE), 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

4,4'-MÉTHYLÈNEBIS(2-ÉTHYLANILINE)	30-60%
Numéro CAS: 19900-65-3	
Facteur M (aiguë) = 1	Facteur M (chronique) = 1

Classification

Acute Tox. 4 - H302
 Carc. 2 - H351
 Aquatic Acute 1 - H400
 Aquatic Chronic 1 - H410

AMORPHOUS SILICA

1-5%

Numéro CAS: 7631-86-9

Classification

Eye Irrit. 2 - H319
 STOT SE 3 - H335

C-AQUALINE 300 TROWEL GRADE

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Fournir un système adéquat de ventilation. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Fournir un système adéquat de ventilation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Éviter d'inhaler les vapeurs/ aérosol et éviter tout contact avec la peau et les yeux. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser dans les espaces clos en l'absence d'une ventilation convenable et /ou sans protection respiratoire. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

C-AQUALINE 300 TROWEL GRADE

Protection des yeux/du visage	Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques ou écran facial. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.
Protection des mains	On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc nitrile. Polyalcool de vinyle (PVAL) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.
Autre protection de la peau et du corps	Combinaison, bottes et gants en caoutchouc ou en plastique.
Mesures d'hygiène	Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection des voies respiratoires	En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. Durant la pulvérisation, porter un respirateur à adduction d'air. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Durant la pulvérisation, porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide visqueux.
Couleur	Noire.
Odeur	Légère.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 150°C @
Point d'éclair	> 200°C
Densité relative	1.41 - 1.5 @ 20 °C
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.
Viscosité	3000-8000 Pa s @ 20°C
Autres renseignements	Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Acides. Agents comburants forts.
-------------------	----------------------------------

C-AQUALINE 300 TROWEL GRADE

Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas disponible.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.
Matières incompatibles	Éviter tout contact avec les matières suivantes: Acides. Agents comburants.
Produits de décomposition dangereux	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 1 593,37

Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 47 619,05

Toxicité aiguë - par inhalation

ETA par inhalation (gaz ppmV) 111 111,11

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 476,19

ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l) 79,37

Renseignement généraux According to experience no harmful effects are to be expected under proper handling conditions according to Section 8. The product has not been tested. The information is derived from the properties of the individual components.

Inhalation Aucun danger spécifique reconnu pour la santé.

Orale Nocif: possibilité d'effets irréversibles par ingestion.

Contact cutané Nocif : possibilité d'effets irréversibles par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.

12. Données écologiques

Écotoxicité Éviter le rejet dans l'environnement. Le produit contient une substance qui est toxique pour les animaux aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

C-AQUALINE 300 TROWEL GRADE

Mobilité Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

Catégorie de déchets 08 04 99

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD) 3082

Numéro ONU (IMDG) 3082

Numéro ONU (ICAO) 3082

Numéro ONU (DOT) 3082

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (4,4'-METHYLENEbis(2-ETHYLANILINE), 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE)

Désignation officielle de transport (IMDG) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (4,4'-METHYLENEbis(2-ETHYLANILINE), 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE)

Désignation officielle de transport (ICAO) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (4,4'-METHYLENEbis(2-ETHYLANILINE), 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE)

Désignation officielle de transport (DOT) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (4,4'-METHYLENEbis(2-ETHYLANILINE), 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE)

Classe (s) de danger relatives au transport

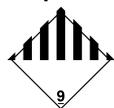
Classe du TMD 9

Étiquette du TMD 9

Classe de l'IMDG 9

Classe/division de l'ICAO 9

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD III

Groupe d'emballage de l'IMDG III

Groupe d'emballage de l'ICAO III

C-AQUALINE 300 TROWEL GRADE

Groupe d'emballage du DOT III

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-F

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-04

Révision 4

Date d'entrée en vigueur 2016-04-29

Mentions de danger intégrales H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H311 Toxique par contact cutané.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H331 Toxique par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.